



MAIRIE DE RUMINGHEM
BULLETIN MUNICIPAL DE FIN DE MANDAT

AOUT 2019

Chers concitoyens,

L'heure est au bilan de cette mandature car, à partir du 1^{er} septembre, nous ne pourrons plus communiquer sur nos actions en période préélectorale et jusqu'à la prochaine élection municipale.

Vous trouverez en annexe le bilan détaillé des réalisations effectuées entre 2014 et à ce jour.

Toutes ces réalisations ont été réalisées sans augmentation de la fiscalité locale et sans emprunt supplémentaire.

*Tous les engagements, de ma compétence, pris durant cette mandature ont été tenus. Nous sommes même allés bien au-delà dans des délais très courts et toujours dans le strict respect de l'intérêt général avec comme credo : **intégrité et exemplarité.***

Être maire, c'est loin d'être une sinécure. Il est impossible de répondre toujours positivement à toutes les sollicitations des Rumínghemois quand bien même certaines demandes peuvent paraître légitimes et également de faire l'unanimité sur un changement radical de politique entre le mandat actuel et ceux précédemment.

J'éprouve un regret, c'est de ne pas avoir su ou pu maintenir une parfaite cohésion au sein des conseillers municipaux qui m'avaient fait confiance en 2014. Notre engagement consistait à être toujours au service de tous et dans le strict respect de l'intérêt général et donc sans favoriser qui que ce soit.

Il est dommage que ceux dans les rangs de la majorité, alors qu'ils avaient adhéré à cet engagement, s'en soient écartés ou n'avaient pas compris le sens de celui-ci. Cela explique sans doute les quelques démissions enregistrées au cours de ces dernières années.

De même les qualificatifs employés par quelques-uns des Rumínghemois à mon égard m'ont profondément choqué et sont révélateurs de leur ingratitude. A plusieurs reprises je me suis entendu dire que j'étais un magouilleur, un corrompu, un maire autocrate.

On m'a souvent reproché mon manque de convivialité. Nul n'est parfait, mais est-ce la qualité première que l'on attend d'un maire ?

En dépit de ces qualificatifs peu flatteurs, je me permets de rappeler que j'ai renoncé à la moitié de l'indemnité à laquelle je pouvais prétendre. Sur 6 ans, cela représente, avec les charges sur indemnités, la somme d'environ 77. 000 euros. Cette somme a été bien utile pour réaliser les investissements et augmenter les dotations aux associations

et aux écoles alors que les subventions de fonctionnement allouées par l'Etat baissaient de 3 % par année, entre 2014 et 2017.

Les critiques sont acerbes pour des réalisations pourtant nécessaires comme l'atelier municipal ou le city stade « qui ne ferait qu'attirer la racaille ». Je vous rappelle que tous les projets d'investissement ont été débattus en commission et votés par le conseil municipal la plupart du temps à l'unanimité.

Gérer, c'est faire des choix et définir des priorités. J'ai bien conscience que quelques membres d'associations soient déçus de ne pas avoir vu leurs souhaits réalisés mais, par exemple, construire un deuxième terrain de football ou réaliser un parcours de type vélodrome pour le roller n'est aujourd'hui pas dans les moyens de notre commune.

Ne refaisons pas les erreurs du passé qui, aujourd'hui encore, pèsent sur nos finances.

Heureusement que globalement, nos responsables d'associations et les acteurs économiques de Rumingham, sont dynamiques, entreprenants et n'attendent pas tout des élus.

Je veux remercier ceux qui se sont régulièrement impliqués avec moi au cours des 6 années. Ils ont eux aussi de quoi être fiers du chemin parcouru et des réalisations effectuées.

Rumingham s'est transformé et continuera, je l'espère, à évoluer au même rythme ; en tout cas c'est ce que je souhaite pour notre village, il reste tant de choses utiles à faire.

Les Ruminghemois sont en majorité des gens de bon sens, capables de s'affranchir de certaines utopies.

Mais il n'y a pas que les investissements, il y a aussi toutes les dépenses de fonctionnement qu'il a fallu maîtriser sans que les services rendus à la population en souffrent. Les manifestations, repas et colis des anciens, subventions aux associations, contributions aux dépenses scolaires, n'ont pas eu à souffrir des restrictions budgétaires.

Nous avons tout fait pour préserver notre boulangerie, le golf, la poste en créant une agence postale pour éviter la disparition de ce service. Tout a été fait pour éviter que notre commune ne devienne un village dortoir, sans âme et sans vie associative. Les lois votées ces dernières années ont réduit notre autonomie au profit des communautés de communes (ex. : suppression du syndicat des eaux de Rumingham, etc...). Les décisions du SCOT, du PPRI, du PLUI et j'en passe, s'imposent aux maires sans ambiguïté. Je sais que cela n'a pas toujours eu le don de plaire, mais les lois s'appliquent à tous.

Quant à savoir ce que je ferai en 2020, je n'ai pas encore pris de décision définitive. Tout dépendra de ceux qui seront disposés à m'accompagner en prenant l'engagement de s'impliquer durablement dans l'administration de notre commune ; cela dans l'axe qui a toujours été le mien :

servir les Ruminghemois dans le respect de l'intérêt collectif.

BILAN 2014 – 2019

2014

- Achat de la brasserie « Titanic »
- Pose d'enrobé devant la mairie, devant l'entrée de l'école et route d'accès à l'école primaire, arrêt et abri bus (mairie et rue Saint Antoine)
- Réfection de voiries : rue basse du marais, rue verte, rue Saint Antoine (total 5 kms)
- Achat de matériel : remorque, groupe électrogène, échafaudage, etc.

2015

- Réfection de voiries : rues de la gare, de la miette, du rivage, du centre, des peupliers, grand chemin de l'église (total : 7 kms)
- Rénovation de la salle des fêtes (ascenseur, menuiseries, éclairage, isolation, chauffage, etc.)
- Rénovation de l'école maternelle (toiture, isolation, chauffage, menuiseries)
- Aménagement d'une zone de loisir pour enfants et création d'une piste de pétanque sur une zone entièrement réaménagée (espace vert)
- Travaux de résorption des décharges (CUP, cimetière)
- Achat d'une camionnette et de matériels d'espaces verts.

2016

- Voirie : réfection de la place, de la rue du Cup, rue haute du marais (total : 4 kms)
- Création d'un parking et d'une route d'accès dans le cimetière, pose de clôture
- Rénovation de l'école élémentaire : isolation, chauffage, éclairage LED et remplacement des menuiseries
- Installation du chauffage central à la cantine et à la bibliothèque
- Remplacement partiel et extension de l'éclairage public (1^{ère} tranche de 54 lampadaires LED)
- Achat de matériel : tondeuse autoportée, broyeur de branches, balayeuse de voirie, etc.)

2017

- Rénovation de voiries : rue de l'AA, rue du coin perdu, plaine du Ruth (total : 5 kms)
- Lutte contre les inondations et renforcement du réseau d'eaux pluviales
- Fin de l'aménagement du cimetière – réfection du monument aux morts
- Bâtiments :
 - ✓ Aménagement de l'entrée de la salle des fêtes, clôture et enrobé
 - ✓ Rénovation complète des peintures de l'église en partenariat avec l'association AEP
- 2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public
- Extension au cœur du village du réseau de gaz naturel

Tous ces travaux de 2014 à 2017 ont été menés à bonne fin sans devoir recourir au service d'un bureau d'études

2018

- Voirie :
 - ✓ Trottoirs et réseau d'eaux pluviales route d'Audruicq
 - ✓ Réfection totale rue Saint Martin, rue Saint Antoine (total : 3 kms)
 - ✓ Création d'un parking petit chemin de l'église
- Bâtiments :
 - ✓ Construction d'un atelier municipal de 400 m²
 - ✓ Création d'un logement dans l'ex syndicat des eaux
- Eclairage : 3^{ème} tranche de rénovation
- Assainissement : travaux de collecte des eaux pluviales grand chemin de l'église
- Cimetière : pose d'un caveau d'attente et d'un ossuaire

2019

- Voirie :
 - ✓ Réfection totale de la chaussée petit chemin de l'église entre le parking et la place
 - ✓ Réfection de la voirie grand chemin de l'église à partir des écuries du Meurloir
 - ✓ Réfection de la voirie rue du centre
- Equipements sportifs :
 - ✓ Réfection de la plateforme du terrain de basket et pose d'un city stade
 - ✓ Remplacement de la main courante du terrain de football
- Vie scolaire :
 - ✓ Equipement numérique pour deux classes de l'école Pablo Picasso
- Eclairage public :
 - ✓ Fin du remplacement de tous les éclairages vétustes programmés en 2016
- Bâtiment :
 - ✓ Achat du club house pour le golf.

2019 (en cours)

- Création de trottoirs, assainissements collectif et pluvial, réfection de la voirie rue Saint Antoine (fin des travaux prévue en décembre 2019)
- Démolition et élargissement du pont sur la Liette, rue Saint Antoine (début des travaux dernier trimestre 2019)
- Rachat du terrain d'assise du golf sur lequel est édifié le hangar.

Vous constaterez à la lecture de ces réalisations qu'il n'y a pas eu de dépenses d'investissements ostentatoires mais que ces investissements méritaient mieux que le qualitatif de « poudre aux yeux » comme j'ai pu l'entendre dire à plusieurs reprises...